

# Rapport public Parcoursup session 2024

CFPPA de Montravel - BTS - Agricole - Aménagements paysagers - en apprentissage

## Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

### CFPPA de Montravel - BTS - Agricole - Aménagements paysagers - en apprentissage (44515)

| Formation d'affectation                                                                 | Jury            | Groupe             | Nombre de places<br>proposées | Nombre de voeux<br>confirmés | Nombre de contrats<br>saisis |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|--------------------|-------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| CFPPA de Montravel - BTS - Agricole - Aménagements paysagers - en apprentissage (44515) | Jury par défaut | Tous les candidats | 24                            | 122                          | 19                           |

## Les critères utilisés en 2024

| Champs d'évaluation                                                               | Critères retenus par la commission d'examen des vœux                                                                                                                              | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères                                         | Degré d'importance des critères |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|
| Résultats académiques                                                             | Réussite à l'examen niveau 4                                                                                                                                                      | Obtention du diplôme                                                                           | Essentiel                       |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire                     | Résultats aux différentes épreuves. Les notes et appréciations des années précédentes.                                                                                            | Réussite aux différentes épreuves                                                              | Important                       |
| Savoir-être                                                                       | Assiduité et ponctualité sur les bulletins scolaires                                                                                                                              | Nombre d'absences et de retards                                                                | Très important                  |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet                     | Intérêt/passion pour le paysagisme, le végétal et les enjeux sociétaux (changement climatique, crise de la biodiversité, baisse de la ressource en eau, souveraineté alimentaire) | Expériences vécues                                                                             | Très important                  |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Expériences professionnelles et/ou personnelles dans le domaine.                                                                                                                  | Expériences pertinentes, même bénévoles, et obtenir des lettres de recommandation si possible. | Important                       |

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

**Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?**

Ils ne sont pas pris en compte.

## Les modalités d'examen des vœux

### Les modalités d'examen des vœux

#### 1. Analyse du Dossier Scolaire :

- Examen des bulletins de notes des dernières années (généralement les deux dernières années de lycée).
- Prise en compte des résultats ainsi que les appréciations des professeurs.

#### 2. Lettre de Motivation :

- Le candidat est encouragé à rédiger une lettre de motivation, qui est un élément crucial du dossier.
- Cette lettre doit démontrer l'intérêt pour le secteur, les motivations personnelles et professionnelles, ainsi que les projets d'avenir.

#### 3. CV et Expériences :

- Le candidat est encouragé à fournir un CV qui présente leurs expériences (stages, emplois, bénévolat) en lien avec le domaine.
- Les expériences pratiques, même en dehors du cadre scolaire, sont particulièrement valorisées.

#### 4. Entretien :

- L'établissement organise un entretien pour mieux connaître le candidat et évaluer sa motivation.
- Cet entretien permet d'approfondir les motivations et de vérifier l'adéquation entre le projet du candidat et les attentes de la formation.

#### 5. Projets Personnels ou Collectifs :

- Les projets en lien avec les domaines de la formation peuvent également être pris en compte.
- Cela peut inclure des projets scolaires, des initiatives personnelles ou des engagements associatifs.

#### 6. Critères d'Aptitude :

- L'établissement peut être amené à évaluer des compétences pratiques ou techniques, notamment à travers des tests.

En conclusion, les modalités d'examen des vœux pour le BTSA Aménagements Paysagers en apprentissage mettent l'accent sur la motivation et l'engagement des candidats, ainsi que sur la pertinence de leur parcours scolaire et professionnel. Les candidats sont donc encouragés à soigner leur dossier et à démontrer leur passion pour le domaine.

## Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Pour maximiser les chances d'admission lors de la prochaine session, les candidats sont conseillés de :

- **Soigner leur dossier** : Inclure toutes les expériences pertinentes, même bénévoles, et obtenir des lettres de recommandation si possible.
- **Rédiger une lettre de motivation percutante** : Mettre en avant leur passion pour le domaine, leurs objectifs professionnels et ce qu'ils peuvent apporter à l'établissement.
- **Se préparer à entretien** : Se préparer à discuter de son projet professionnel et de ses motivations est essentiel

**Signature :**

Pierric THOUILLEUX,  
Chef d'établissement de l'établissement CFPPA de  
Montravel